

La spiritualité conjugale selon Jean-Paul II
de M. Yves SEMEN, Editions Plon collection Abeille, 2020
(première édition aux Presses de la Renaissance en 2010)

*« Il faut préparer les jeunes au mariage, il faut leur parler de l'amour.
L'amour ne s'apprend pas,
et pourtant il n'existe rien au monde qu'un jeune ait autant besoin d'apprendre ! »
Jean-Paul II au journaliste Vittorio Messori.*

Introduction : Pour une spiritualité propre aux personnes mariées.

Les laïcs mariés forment l'écrasante majorité du peuple de Dieu ; pour autant, on trouve davantage de livres sur la spiritualité religieuse ou sacerdotale que sur la spiritualité conjugale. « Au total, c'est la plus grande partie du peuple chrétien qui se trouve dépourvue d'une spiritualité spécifiquement adaptée à son état et à sa vocation. N'y a-t-il pas un monumental paradoxe – presque un scandale – que les personnes mariées, lorsqu'elles sont en recherche d'une spiritualité, soient ainsi contraintes à se nourrir d'une spiritualité de célibataires ? ! (...) D'où vient que la spiritualité conjugale apparaisse ainsi comme le parent pauvre de la spiritualité chrétienne ? Il semble que l'Église ait peiné durant de nombreux siècles à reconnaître dans le mariage une authentique vocation chrétienne au plein sens du terme, susceptible de conduire ceux qui y répondent à une vraie sainteté laïque. Peut-être est-ce dû à la difficulté qu'elle a rencontrée à appréhender le vrai sens de la sexualité humaine. »

« Même si on doit faire justice au père Caffarel et aux Équipes Notre-Dame d'avoir ouvert courageusement et audacieusement des pistes magnifiques et pleines d'espérance, il manquait à la spiritualité conjugale, jusqu'à une époque récente, le substrat théologique capable de la soutenir, manque qui la condamnait à demeurer au stade des intuitions. C'est ce manque que vient combler la théologie du corps de Jean-Paul II. » Notons que le Père Caffarel est contemporain de Karol Wojtyła : tous deux ont ressenti la nécessité d'accompagner les couples. Si le Père Caffarel a ébauché une spiritualité des couples (cf la revue l'Anneau d'Or des Équipes Notre-Dame), il n'avait pas posé les fondements anthropologiques et théologiques ; Jean-Paul II l'a fait ; tirons-en les conclusions pour ébaucher une spiritualité des couples chrétiens. Car « avec la théologie du corps de Jean-Paul II le mariage est désormais établi, non comme une vocation de seconde zone, mais comme l'une des deux voies possibles de la réalisation de la personne par le don d'elle-même. » Ce choix de vie doit répondre à un appel ressenti au cœur de la personne ; mais dans les deux cas la sainteté se réalise par le don total de soi, que JP2 appelle le don sponsal (le don de soi de nature sponsale). Pour preuve que le mariage est une voie de sainteté, JP2 a canonisé en 2001 les époux Beltrame-Quattrocchi ensemble, en tant qu'époux, parce que le mariage a été le moyen de leurs saintetés personnelles réalisées conjointement, l'un avec l'autre et l'un par l'autre. « Il est clair désormais que l'on peut être saint, non pas malgré son mariage, comme on le pensait jadis trop facilement, mais par et grâce à son mariage. »

Comme JP2 était visionnaire et novateur, nous pensons que sa Théologie du Corps, œuvre du 20^es. (Sept 1979 - Nov 1984), appartient au 21^es. en réalité ! Tirons de ses enseignements les ébauches d'une spiritualité. « On gagnera probablement à lire ces méditations à deux. Les fiancés pourront en faire la trame d'un dialogue d'approfondissement spirituel du don d'eux-mêmes auquel ils se préparent. » Que l'on ne soit pas surpris de lire des considérations charnelles liées aux réalités spirituelles : c'est précisément en cette union, cette incarnation, que réside une authentique spiritualité conjugale. Car le corps n'est pas un matériau utilisable, mais l'expression de la pensée ; le don des corps est la réalisation la plus haute du don des cœurs et des esprits, c'est la réalisation la plus haute du don des personnes humaines.

Première esquisse : Pour que le mariage soit une vocation.

Être heureux ou se donner ? : « Tous nos vœux de bonheur ! » Voilà ce qu'on souhaite aux mariés... au sein de leur mariage ! Recherche du bonheur à travers un état de plénitude affective (femme), une satisfaction de ses besoins sexuels (homme), un statut social, une sécurité financière, la fin d'une solitude pesante, etc. Voire même la sainteté ! Or, *« nous avons tendance comme instinctivement à nous méfier de la personne qui donne l'impression – sans s'en rendre clairement compte la plupart du temps – de nous vouloir pour elle plus que pour nous, tant il est vrai que toute personne répugne à être utilisée. »* Ce qui est vrai de nous est vrai de l'autre : la vouloir pour nous la fera fuir, et elle ne doit pas être qu'un moyen de combler nos attentes. Même si elle l'est en partie ; et c'est là toute l'ambiguïté de l'amour. Même réciproque et voulue à deux, la satisfaction de soi réciproque n'est pas le fondement de l'amour et du mariage : cela demeurerait un égoïsme à deux. Or, l'amour qui constitue le mariage est caractérisé par le don « sincerum » (total, désintéressé, pur, sans arrière-pensée) de soi. La recherche du bonheur personnel à travers l'épanouissement de l'autre est une question d'orientation fondamentale de la volonté : qu'est-ce que je cherche en premier ? Moi ou l'autre ? Ne pas vivre simplement avec quelqu'un mais vivre pour quelqu'un. *« C'est pour cela que nous devons vouloir le mariage : pour réaliser la plénitude du don de nous-mêmes. C'est cette finalité du mariage que nous devons avoir avant toute chose à l'esprit et dans le cœur lorsque nous cherchons à nous marier. »*

Le mariage : état ou vocation ? *« Lorsque nous voulons nous marier, nous avons conscience de répondre à l'appel de notre affectivité, de notre sensibilité, pas nécessairement à un appel spécial de Dieu, à la différence de la vocation religieuse ou sacerdotale. C'est d'ailleurs pourquoi ceux qui souhaitent se marier et n'y parviennent pas ressentent une telle souffrance. Mais si le mariage est seulement pour nous une réponse à une inclination naturelle, il n'est qu'un état de vie, pas une réponse à une vocation. C'est probablement ainsi qu'il est considéré par le plus grand nombre de ceux qui s'engagent dans le mariage, même s'ils en reçoivent le sacrement. Cependant le mariage peut être aussi, dans la perspective chrétienne, la réponse à une authentique vocation, à un appel spécial de Dieu. Non pas que Dieu ait souverainement choisi de toute éternité pour chacun et chacune de nous un élu ou une élue dont toute notre tâche serait de découvrir de qui il s'agit ! Une telle vision du mariage est dangereuse et elle peut conduire à des dérives. (...) Il est probablement plus sain de considérer le choix de notre conjoint comme une œuvre de raison et de liberté qui nous incombe. Dieu vient alors ratifier ce choix que nous avons à faire par nous-mêmes – ce qui n'empêche pas de le faire sous le regard de Dieu et avec l'aide de la prière – et en le ratifiant il s'y engage avec nous. On peut ainsi concevoir le mariage comme la réponse à l'appel de Dieu à nous donner de cette manière-là sur la base d'une conscience à l'intime de nous-mêmes que Dieu nous adresse cette vocation. En ce cas, le mariage peut être constitué en authentique vocation chrétienne et il comporte dès lors des exigences intrinsèques terribles. « Le mariage ne correspond à la vocation des chrétiens **que s'il reflète l'amour que Christ-époux donne à l'Église son épouse et que l'Église s'efforce de donner au Christ en retour du sien** », n'hésite pas à dire Jean-Paul II (audience du 18 août 1982). Ces paroles sont d'une exigence totale et devraient faire trembler ceux qui s'approchent du mariage. » « S'il n'est voulu que comme une simple réponse à un appel de notre nature, alors il n'est qu'un état, pas une vocation. »* Mais si nous choisissons et vivons le mariage comme un mode de vie qui nous permet de répondre à l'appel universel du Christ à la sainteté par le don parfait de soi, parce que nous discernons que c'est là l'état de vie qui nous convient, alors c'est une vocation particulière !

Le travail est-il une vocation au même titre que le mariage ? Certaines professions exigent une grande consécration de soi à son œuvre : médecin, politicien, militaire, etc. *Si c'est au sein du mariage (et de la famille) d'abord que doit être réalisé le don de soi, il n'est pas exclu que le couple*

envisage un don de soi complémentaire, vers l'extérieur, à travers le travail (ou le bénévolat) ; mais il doit être pensé, consenti, et maintenu dans les proportions compatibles avec le couple et sa vie. Il n'y a pas de réponse toute faite ; mais il y a une certitude : c'est au couple de prévoir la place que prendra le travail dans leur vie désormais commune. Le don de soi, de par le mariage, doit se faire désormais principalement au sein du mariage... Le travail étant fait pour l'homme et non pas l'homme pour le travail, comme l'a précisé Jésus. Et la charge assumée par la femme au sein du foyer doit être reconnue, valorisée, et sujet de discussion elle aussi. Cela doit aussi être l'objet d'un discernement fait dans la prière : que nous apparaît-il de la volonté de Dieu ?

Deuxième esquisse : Aimer, pardonner, se pardonner.

Le mariage est l'école des limites : on prend conscience de ses propres limites, des limites de l'autre : le corps n'est jamais idéal, le caractère a ses défauts, l'intelligence a son horizon, la liberté est conditionnée par la famille dont on est issue, et même la vie de foi personnelle a ses limites ! « Ces limites, en nous, en l'autre, il nous faut d'abord les accepter. Davantage même, il nous faut les aimer. Et pour cela, commencer par les pardonner. » Même si les fiancés tentent de se dire honnêtement et progressivement l'un à l'autre, l'état amoureux ne favorise pas la lucidité : on se persuade de ce que l'on veut croire. On ne s'engage jamais en totale connaissance de cause, ne serait-ce parce que personne ne parvient à se dire en totalité ; mais on s'engage pour vaincre à deux les difficultés de la vie. Le mariage est une école d'humilité : se côtoyant sans cesse, nul camouflage ne tient bien longtemps. « La première exigence d'une vie spirituelle conjugale est donc l'acceptation de ces limites. Non pour s'y complaire, mais simplement pour les reconnaître comme constitutives de ce que nous sommes. La seconde est de nous les pardonner à nous-mêmes en distinguant celles dont nous ne sommes pas responsables de celles que notre négligence, notre paresse, notre incurie parfois, ont contribué à accentuer et à enraciner en nous. Il est également nécessaire d'accepter de voir les limites de l'autre, de cesser de le rêver idéalement mais de l'aimer réellement. (...) Cela n'interdit pas de poser sur l'autre un regard d'espérance, c'est-à-dire de confiance dans la grâce de Dieu qui peut tout. »

Le pardon, voie du don : nous devons nous posséder pour nous donner, donc accepter le corps que nous avons et qui nous dit. Il n'est pas idéal, mais il est parlant. Et c'est par ce corps que nous pouvons nous donner. Idem pour le corps de l'autre, qui n'est pas idéal mais réel et expressif de lui. Les « imperfections » du corps sont en réalité ses particularismes, ce qui le rend unique. C'est une éducation du regard qui se fait ; parfois une rééducation. On doit apprêter son corps pour l'autre (bannir les bourrelets disgracieux, se laver, s'habiller joliment, remplacer des lunettes par des lentilles, etc.). Les cicatrices de césariennes sont un rappel de la maternité accomplie, les rides sont les témoins du temps passé ensemble, etc. C'est le regard de l'autre qui nous dit notre beauté, notre beauté incomparable pour lui.

Pardon et communion : seul Dieu étanchera notre soif de don total, de compréhension parfaite de soi, de communion plénière dans l'amour réciproque ; et ce, après la résurrection finale et la glorification de nos corps, pleine répercussion du Dieu Trinitaire en nous. En attendant... « le pardon est le point de passage obligé de la communion, car les fautes que les époux ont mutuellement à se pardonner l'un à l'autre sont toujours des atteintes à cette communion. Le pardon est précisément ce qui permet à la communion d'être perpétuellement restaurée. » Le pardon doit être humblement demandé et généreusement accordé : il se demande et il s'accorde explicitement, pas de façon présumée. « Sans pardon, le mariage peut parfois formellement subsister, mais il risque de ne plus être que simple coexistence dans l'indifférence mutuelle et non communion réelle et vitale des âmes, des cœurs et des corps. » « L'infidélité conjugale n'est souvent que la résultante de pardons qui, n'ayant pas été demandés ou pas accordés, ont permis que s'introduisent entre les époux des zones d'ombre, de non-dit, de souffrance, de rancœur, de

frustration, qui deviennent peu à peu le terrain d'installation du mensonge. Le pardon, habituellement pratiqué par les époux, les maintient au contraire dans une perpétuelle exigence de vérité qui régénère en permanence leur fidélité. »

Troisième esquisse : la liturgie des corps.

Le sacrement primordial : L'amour conjugal, don total de soi, retranscrit dans le monde le mystère de Dieu qui se communique aux hommes, en cela, il est comme « le sacrement primordial » qui rend humainement visible une réalité divine invisible. Au-delà du péché originel, demeure en l'homme « comme un écho lointain » du plan divin, qui se manifeste comme une certaine nostalgie d'absolu malgré le constat de nos limitations personnelles : une vérité profonde concernant notre nature (notre mode d'emploi, ce à quoi nous sommes appelés) demeure dans notre cœur. De la création de toute chose, il est dit que « cela était bon » ; mais du couple humain, il est dit que c'était mieux que cela, que « c'était très bon » : car le couple humain (plus les deux paroles qui lui sont adressées : la fécondité et le travail), et lui seul dans la création, révèle l'être même de Dieu, à savoir son identité trinitaire, qui est une communion de Personnes. Le Père est l'absolu du don offert, le Fils est l'absolu du don reçu, l'Esprit est l'absolu du don échangé. Au-delà du péché originel et de nos péchés individuels qui nous tirent vers l'égoïsme, nous devons retrouver au fond de nos cœurs cet écho lointain des origines qui nous appelle à la communion inter-personnelle. Mais seule la pureté de cœur peut nous permettre de renouer avec l'harmonie originelle, et ce, désormais, avec la Grâce de Dieu répandue dans nos cœurs. A l'Origine, Adam et Eve vivaient avec joie la découverte de l'insoupçonné substrat de leur union personnelle (communion de personnes) qu'était leur union corporelle (charnelle). Restaurés par la Grâce, cette redécouverte est possible : les corps exprimant alors mutuellement le don sans retenue de moi à l'autre et la réception reconnaissante du don de l'autre à moi. « Notre sexualité est foncièrement bonne, même si notre cœur blessé nous en rend le vécu intégral du sens difficile. Elle est ce par quoi le créateur à l'origine a voulu se dire de la manière la plus profonde en même temps que la plus humble. » La sexualité en nous n'est pas une trace de notre animalité mais au contraire de notre spécificité à être capables de Dieu, car le langage des corps transcrit le message des cœurs et l'union charnelle n'est pas reproduction mais procréation, participation au plan divin de diffusion de l'amour. « Ce n'est pas malgré - et encore moins contre - notre sexualité que nous devons comme époux croître dans la vie spirituelle, mais par et à travers son exercice ordonné, c'est-à-dire conforme à sa finalité. A cette condition notre vie sexuelle pourra ne pas être une sorte de parenthèse dans notre vie spirituelle. Au contraire, elle en sera le cœur et comme le centre liturgique de notre vie d'époux et d'épouse. »

Ne pas séparer ce que Dieu a uni : il s'agit certes de ne pas briser le couple, mais cela peut s'entendre aussi de ne pas séparer l'esprit et le corps unis par l'âme. A la fois, il ne faut pas briser l'union substantielle qui constitue la personne humaine, et il ne faut pas prétendre que l'on peut être humain sans la conjugaison du masculin et du féminin. « L'homme n'est pas pleinement humain sans la femme, comme la femme n'est pas pleinement humaine sans l'homme. » Et c'est dans la chair que se réalise leur unité : una caro. « Ce n'est donc pas l'homme seul, au sens masculin du terme, qui est plénitude de l'image de Dieu, pas davantage que la femme seule. C'est l'union de l'homme et de la femme dans leur communion, dans l'unique chair, qui est image de Dieu. » Si c'était uniquement par son intelligence que l'Homme était image de Dieu, l'Ange le serait infiniment plus que lui ; mais être image de Dieu n'est pas dit de l'Ange dans la Bible. Non, c'est par sa capacité à être communion de personnes dans l'amour (de qualité sponsale) que l'Homme est image du Dieu Trinité : là, l'Homme donne la vie à une nouvelle personne (ce que l'Ange ne fait pas) ! Et cette œuvre se prolonge dans l'éducation de l'enfant, qui demeure une œuvre commune des parents (et on comprend alors la légitimité de l'adoption comme aspiration du couple infécond). « En mettant son image dans l'union des chairs, Dieu a voulu être dit, magnifié, célébré, dans cette humilité du

don. »

La vocation du corps : le corps, qui est visible, porte en lui la trace de la Trinité, en ce que le corps masculin dit « don offert » par ses organes sexuels, le corps féminin dit « don reçu » par ses organes sexuels, et le corps féminin dit aussi « don mutuel » par ses organes de gestation (utérus). C'est le corps, et seulement lui, qui dit cette réalité trinitaire divine. *« Les époux chrétiens ont la mission d'être les prophètes de cette splendeur de la vocation du corps humain. Cette splendeur et cette grandeur se révèlent dans l'humilité de nos expressions charnelles. Sa grandeur est dans sa misère. Réalité et vérité absolument inaccessibles à une intelligence orgueilleuse. On comprend dès lors que celui qui a refusé le plan de l'incarnation, celui qui est menteur et homicide depuis les origines, s'ingénie à rendre opaque ce langage du corps, à le rendre impropre à signifier ce qu'il est fait pour signifier et à falsifier ce langage pour conduire l'homme à désespérer de la vocation éternelle de son corps. »* « Le corps est fait pour dire l'indicible et lui seul le peut. L'indicible de Dieu ne peut être atteint par la spéculation théologique même la plus élevée, laquelle ne peut servir qu'à l'approcher. Mais l'indicible de Dieu – le mystère éternel de l'amour des personnes – peut et doit être dit par l'union des corps dans toute sa réalité charnelle. Cela donne le vertige – le vertige même d'un amour insondable qui veut être dit par la petitesse et non par la grandeur, par l'humilité du corps et non par la sublimité de l'intelligence. Un tel mystère, la poésie, davantage encore que le discours théologique, peut tenter de l'apprivoiser quelque peu. »

Quatrième esquisse : l'humilité de l'incarnation.

La nudité des corps : Le péché originel a blessé le cœur de l'Homme et affecté son regard : il ne voit plus dans le corps sexué un appel à la réaliser pleinement la communion des personnes par le don de son corps mais un objet possible de jouissance par l'accaparement du corps de l'autre (le convoitise). L'apparition de la honte marque ce changement de regard. Les bourreaux savent qu'il faut dénuder les corps pour asservir les esprits, et l'humiliation de la mise à nu fait partie de leurs procédés. Dans le couple, se livrer nu au regard d'autrui est un exercice de confiance : acceptera-t-il nos imperfections (rares sont ceux qui ont un corps de modèle de magazine) avec admiration en y voyant l'expression des contours de notre personnalité ? Les cicatrices des césariennes, par exemple, seront-elles jugées disgracieuses ou stigmates glorieux du don de la vie aux enfants ?

La nudité des âmes : Livrer son âme est le fruit d'une maturité de l'amour encore plus grande que celle de livrer son corps ; ainsi, prier à voix haute de façon spontanée en présence de son conjoint, c'est accepter de lui révéler notre mode de communication avec Dieu. Pourtant, **que serait une union des corps sans union des âmes ?** Fî donc d'une fausse pudeur dans notre prière en couple ! Car ce partage de l'intimité de notre âme resituera l'échange charnel sur le plan de l'expression des personnes et non dans un rapport de séduction et de domination toujours possible, même au sein du mariage sacramentel entre chrétiens. **Car la prière est le lieu de notre vulnérabilité confiée à la protection de l'autre** (et non une opportunité pour lui d'exercer une oppression), et cette confiance rejaillira dans le langage des corps. On voit dans la Bible que Tobie et Sara prient librement avant de s'unir charnellement. C'est aussi une louange qui reconnaît que l'amour humain entre deux individus est un don de Dieu. Et cette prière en couple, cette prière de couple, c'est durant les fiançailles qu'il faut apprendre à la faire, car l'expérience prouve qu'elle est dure à établir après le mariage. Inversement, quand il y a du tiraillement dans le couple, la première chose que l'on n'arrive plus à faire ensemble est cette prière de couple... *« Les époux risquent alors de désespérer de la communion à laquelle ils sont appelés pour finir à se résigner à une simple coexistence. »* C'est la prière qui éduque le regard de bienveillance, de responsabilité, de respect vis-à-vis de l'autre. Et ce respect ouvre à une vraie liberté dans le don des corps. Cela, les païens à l'érotisme savant ne pourront jamais l'atteindre !

Le prophétisme des corps : Le mariage est une école d'humilité car c'est le don concret de

soi dans tous les détails de la vie ; c'est un mystère d'incarnation. C'est ce à quoi a abouti toute l'Histoire de l'Alliance entre Dieu et les Hommes : l'Incarnation, et au bout de celle-ci le don total et concret de soi dans le sacrifice de la Croix. « *A travers l'humilité du langage du don des corps, les époux sont ainsi réellement prophètes.* » Car le corps « parle pour » la personne, et ce faisant il exprime le mystère d'amour caché en Dieu. Car c'est bien sous le vocable de l'Alliance, du Mariage, que Dieu a exprimé son amour envers les Hommes. **Les époux chrétiens sont donc les gardiens de la vérité du langage des corps.**

Cinquième esquisse : les subtilités de l'adultère.

L'adultère dans le cœur : JP2 souligne que la bonne traduction de Mt 19 est : « Quiconque regarde une femme pour la désirer l'a rendue adultère dans son cœur. » Il sous-entend que le regard déplacé que l'homme porte provoque des effets chez la femme qui se sent désirée. Car **le regard que nous portons sur autrui n'est jamais neutre ni sans effet.** Cela est vrai aussi de la femme envers l'homme, car c'est une question éthique donc universelle. **Le regard « pour désirer », un regard de concupiscence, traduit l'intention du cœur, celle de posséder l'autre, de le vouloir pour soi-même et plus guère pour lui-même.** On ne parle pas là de l'attrait général des hommes envers les femmes et réciproquement, mais d'un acte d'une personne particulière, qui est une réduction volontaire du regard porté sur l'autre pour ne considérer que son potentiel jouissif ; **c'est une réduction de la personne à l'objet.**

L'adultère intérieur : Il ne s'agit pas pour autant de se méfier du cœur humain, de le déclarer définitivement pervers, mais de rester vigilant à son égard, le sachant faible et blessé, et d'en garder le contrôle. Dans le mariage, on donne son corps à l'autre, certes, mais son cœur aussi ; aussi, si on le lui réserve, il convient d'avoir une attitude réservée envers les autres personnes du sexe opposé au sien. Pas besoin de coucher avec quelqu'un pour lui donner plus d'estime ou d'importance qu'à son époux... **« On s'engage dans l'adultère dès lors qu'on consent à donner à un autre ce qui doit être réservé exclusivement à l'époux ou l'épouse légitime », notamment des relations affectives profondes.** Cela peut être le fait de ne pas « couper le cordon » avec ses parents (ce qui est pourtant explicitement mentionné par la Bible). Ou le fait de donner la priorité aux enfants et non au conjoint. Cela peut être aussi le fait de n'avoir pas reconsidéré ses amitiés passées à l'aune de son nouvel état de marié. Cela peut même être une écoute privilégiée de son directeur spirituel qui supplante l'écoute et l'avis de son conjoint dans des domaines qui ne sont pas purement spirituels.

Adultère avec sa propre épouse ? Mais on peut aussi considérer, et JP2 le fait en remarquant que Jésus a une formule générale (« une femme », pas « la femme d'autrui »), que l'adultère dans le cœur peut aussi s'exercer envers son conjoint légitime, si notre regard dévie et devient concupiscent. On peut réduire l'autre à être un objet de plaisir, ou à être un objet de procréation.

Sixième esquisse : Les maturations de l'amour.

Il est possible que la vie conjugale connaisse les mêmes étapes de croissance que la vie intérieure, car toutes deux sont des chemins de sainteté.

La nuit des sens : Ainsi, la nuit des sens au sein du couple apparaît souvent au bout de quelques années, quand on ne ressent plus de sentiment amoureux. Cela peut être le résultat d'une négligence, d'une entrée dans une routine où l'on ne prête plus attention à l'autre, et cela est corrigible ; mais cela peut être aussi une simple étape de maturation de l'amour, afin de découvrir qu'au-delà du sentiment l'amour est une volonté d'aimer l'autre. Dans le sentiment, on peut encore aimer l'autre pour nous-mêmes ; au-delà du sentiment, on l'aime davantage pour lui-même ; ce qui

est un gain de qualité de l'amour, contrairement aux apparences. « *En réalité, on peut s'aimer soi-même en train d'aimer et on peut ne rechercher dans l'amour que les délectations émotionnelles qu'il produit en nous. Ces délectations n'ont rien de mauvais en tant que telles pour peu qu'elles soient assumées et intégrées par les formes les plus élevées de l'amour.* » « *Quand aime-t-on vraiment ? Quand on cherche avant tout le bien de l'autre, c'est-à-dire quand on se décentre de soi-même dans un mouvement altruiste.* » C'est alors non plus un amour sensible ou sentimental, mais un amour de bienveillance (de bien-veillance), qui est un étape de plus dans la maturation de l'amour, étape de l'amitié entre les conjoints. Dernier degré de maturation de l'amour : l'amour « sponsal », comme le nomme JP2. Par ce mot, il désigne l'amour qui définit le mariage, et qui contient le don de soi, le don de sa personne. C'est plus que sortir de soi pour aller vers l'autre (amour de bienveillance) : c'est le don de soi-même, sans réserve ni limite, de toutes les dimensions de son être (dont le corps). JP2 cite souvent une phrase du Concile Vatican II (dont il est sans doute l'auteur car il était Archevêque participant au Concile dans la Commission qui a élaboré ce texte et l'a proposé à l'approbation de tous) : « *L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne se trouve pleinement que dans le don sincère de lui-même.* » (GS §24-3) Un mot doit être précisé, car il est difficile à comprendre : « sincerum » (que nous avons traduit ici par « sincère »). *Sincerum* vient du Latin *sine cera*, sans cire : c'est une allusion au miel bien filtré, au miel pur, sans tricherie, intègre. On pourrait alors traduire ce *donum sincerum* par don sans réserve, intègre et intégral, absolu, radical... Dans le mariage, on se consacre à son conjoint. Et les jeunes fiancés peuvent ne pas le comprendre pleinement, captivés par l'élan sentimental et aveuglés par les perfections de l'autre. La nuit des sens peut aider à réaliser cet enracinement plus profond de l'amour, en transformant le sentiment passif de réception de l'autre en volonté posée de se donner à l'autre.

La nuit de l'esprit : Après ne plus avoir senti que l'on aime, vient l'étape de croissance où l'on ne sait plus que l'on aime ! C'est une nuit de l'intelligence : on ne comprend plus pourquoi on a épousé l'autre, on se pose des questions sur la validité de son mariage, etc. La seule chose que l'on sait, c'est que l'on s'est engagé ; et c'est sur cette seule certitude que se maintiendra notre fidélité, soutenue par la prière. « *La fidélité absolue, sans conditions, malgré tout ce qui pousserait à rompre le serment juré. Une fidélité maintenue, non pas 'à cause des enfants', pas par peur du qu'en dira-t-on, ni par conformisme familial ou social ; uniquement à cause du don de soi, total et sans retour, fait un jour entre les jours et pour toujours.* » « *Mais dans leur oui maintenu envers et contre tout, dans la persévérance, dans l'offrande d'amour de tout eux-mêmes, sont la vérité et la splendeur de leur amour.* » Cette nuit de l'esprit, Jésus l'a connue sur la Croix en clamant son « Père, pourquoi m'as-Tu abandonné ? » Tous n'y sont pas appelés, mais c'est l'étape ultime de la purification de l'amour, de sa perfection. C'est la fidélité au serment prononcé, à la mission reçue et acceptée : c'est leur quintessence délestée de tout l'enrobage... C'est aimer sans raison trouvée dans l'autre mais uniquement en soi : c'est l'amour même dont Dieu nous aime...

Jusqu'à ce que la mort nous sépare : Les amoureux souhaitent naïvement mourir ensemble ; mais c'est rarement le cas dans la vie. Vivre le veuvage fera partie du mariage. Même préparée un peu par la maladie, la séparation demeure une purification de l'amour. Pas sûr que ce soit un retour à la vie de célibataire : c'est une étape de la vie de marié ! On continue de partager sa vie avec la personne de son conjoint, dont seule l'âme demeure en lien avec nous pour l'instant. La spiritualité du veuvage doit être une spiritualité de la communion, de la communion des saints. « *Il ne s'agit pas de vivre dans le souvenir perpétuellement et émotionnellement ressassé de l'être cher perdu. Il s'agit d'éprouver la réalité mystérieuse de sa présence et de vivre avec lui une forme de communion spirituelle qui peut s'avérer supérieure à toute l'expérience que l'on a pu faire durant la vie partagée ici-bas. La mort sépare donc bien évidemment, mais elle établit en même temps mystérieusement les époux dans une communion plus profonde que celle dont ils ont pu faire l'expérience jusqu'alors.* » Cela demeure une relation conjugale, c'est le dernier degré de maturité de

l'amour conjugal : l'amour spirituel et la communion en Dieu. Ceci, dans l'attente prophétique de la résurrection de la chair, qui rendra l'intégrité de son être à chaque personne, même s'il n'y aura plus de relations charnelles entre les époux. Alors, on ne « prendra » plus ni mari ni femme, mais les époux demeureront ceux qui se sont consacrés l'un à l'autre dans l'amour et garderont entre eux la solidité et la préférence de ce lien sur tout autre relation envers autrui. La charité ne passera jamais !

Septième esquisse : Les croix et les peines.

La soumission réciproque : Le don réciproque de soi dans le mariage est aussi une soumission réciproque. « C'est dans la lumière des rapports nuptiaux du Christ et de l'Église que les époux doivent envisager leurs relations dans leur mariage. » Et ces rapports sont exprimés dans Éphésiens 5 : une soumission réciproque, un don de soi mutuel. La femme doit être soumise à son mari comme au Seigneur, donc pas comme à un dominateur machiste car le Seigneur « a aimé l'Église et s'est livré pour elle » et est le modèle du mari qui se soumet et s'offre de la sorte à sa femme ; et le mari doit être soumis à sa femme sans démission de ses responsabilités. Le mari doit avoir un amour capable de sacrifice de soi ; la femme doit avoir un amour capable d'engagement pour collaborer avec son mari. La raison de la soumission réciproque dans le mariage est l'amour ; il est exprimé dans la troisième formule d'échange des consentements : « je te reçois et je me donne à toi ». Telle est la croix quotidienne des époux : soumettre sa volonté à celle de l'autre, sacrifier sa volonté propre. Et dans ce sacrifice fait par amour doit se trouver la source de la joie des époux.

L'inévitable inachèvement du don : « Si la joie des époux est dans la joie du don, il faut bien reconnaître que ce don n'est jamais total et qu'il n'est jamais égal. » C'est la cause de souffrance interne : l'incapacité à se donner ; incapacité de l'autre à se donner. La pénibilité de la vie quotidienne ou de certaines circonstances peut freiner en nous le don par une profonde fatigue ; mais c'est souvent surtout le péché qui est notre limite, par une paresse et un égoïsme. Nous pouvons avoir l'impression d'avoir été floués par l'autre dans le don de nous-mêmes ; c'est ce que le Christ a ressenti sur la Croix, quand son amour n'est pas aimé... Et toute souffrance peut devenir source de fécondité si elle est offerte au Seigneur, unie à la sienne. « Le don de soi dans le mariage est sans condition. On ne se donne pas à condition que l'autre se donne aussi, même si on l'espère. On se donne dans la confiance, totalement : on se livre. » Et il ne faut pas oublier de remercier quand l'autre se donne à moi ; car rien ne m'est dû dans le don ! Nous serons toujours limités dans le don ; nous aspirons à plus, nous aspirons à l'Amour absolu du Seigneur pour nous.

L'échec : Consummé par une séparation ou non, il arrive que le mariage échoue dans la capacité à se donner et à pardonner. Le mariage peut mourir (et irrémédiablement). La vie à deux devient une cohabitation souvent pénible basée sur des devoirs qui ne sont plus animés par l'amour. Or, il faut ancrer son amour à l'Amour, s'ancrer à Dieu en reconnaissant humblement qu'aimer est difficile et qu'on ne peut y parvenir en se débrouillant tout seul. Que l'on songe à des drames comme la mort d'un enfant ou le poids d'un handicap qui survient... ou que l'on songe à l'usure du quotidien assumé seul des années durant... Il existe des mariages nuls, c'est vrai, mais ce n'est pas très courant ; il existe aussi des mariages morts, il faut le reconnaître... Ces mariages morts sont des lieux où les personnes n'ont pas réussi à se donner elles-mêmes dans la réalité exigeante du quotidien. Même « refaire sa vie » est difficile ; et quand un divorcé-remarié a fait ce choix de tentative de résurgence, il faut que l'Église ne le rejette pas et l'aide à garder une vie religieuse (comme avec l'ancien statut de pénitent ?), cf CEC §1651 et Familiaris Consortio §84. Maintenir sa fidélité en vivant chastement une séparation de corps est plus admirable encore, si cela se vit dans la paix et non dans le ressentiment perpétué, car c'est ce que Dieu fait à l'égard des pécheurs que nous sommes !

Huitième esquisse : La joie du don.

La joie des origines : D'où la joie d'aimer provient-elle ? Elle vient du « mode d'emploi » de l'Homme fait par Dieu : un être relationnel qui est malheureux quand il est seul, sans « l'aide qui lui est assortie ». Cette aide complémentaire est la personne à qui je vais pouvoir me donner, en étant compris et reçu, apprécié et aimé en retour ! Comment ne serait-ce pas une source de joie ? C'est la joie propre des noces !

La joie de la communion : La joie de se donner, si elle est réciproque, c'est la joie de la communion. Joie qui culmine dans le don réciproque des corps. Et c'est ce qui est chanté dans le Cantique des Cantiques de la Bible.

La joie qui demeure : Au-delà du péché originel, la joie qui est exprimée est la joie de la fécondité, qui est ressentie et exprimée d'abord par la femme qui devient mère et le sera ensuite par l'homme qui deviendra père. Dieu est vie ! Il est Trinité, Vie intrinsèque, et Créateur, communication extérieure de la vie. « L'enfant, en même temps qu'un fruit, est toujours le témoin d'une communion, même si celle-ci est blessée, même si elle est défigurée ou éteinte. Il est signe intangible de la communion des origines. » Les enfants sont parfois ce qui retient les parents de se séparer ; ils sont les sauveurs de l'amour, « une ultime miséricorde accordée à l'amour qui se perd ». Il n'y a pas de joie plus claire que celle du don de la vie ; et il n'y a pas de don plus gratuit que celui envers l'enfant.

Neuvième esquisse: L'eucharistie, mystère nuptial.

Cana et la Cène : Ces deux moments sont en lien dans l'Évangile de St Jean, avec la question de l'Heure de son action, et qui sont deux repas de Noces... L'Eucharistie est le repas des Noces de l'Agneau, du mariage du Christ-époux et de l'Église-épouse, le don nuptial de son corps qui matérialise le don de tout son être, et qui est « accompli » sur la Croix à son dernier souffle. Là « l'amour rédempteur se transforme, dirais-je, en amour nuptial », note JP2 dans une formule qui lui est toute personnelle. « C'est ainsi que les époux sont appelés à se donner l'un à l'autre, jusqu'à l'ultime offrande d'eux-mêmes. C'est pourquoi la célébration du sacrement de mariage prend place au sein même de la célébration du sacrement de l'eucharistie et plus précisément au moment de l'offertoire. (...) Ce qui justifie cette place de la célébration du mariage est le fait que dans le mariage les époux s'offrent l'un à l'autre, se consacrent l'un à l'autre. Une fois ainsi donnés l'un à l'autre, ils sont à même de s'unir l'un et l'autre dans l'offrande eucharistique du Christ : ils unissent leur offrande nuptiale à l'offrande nuptiale du Christ pour l'Église. » Et pour être totale, cette offrande nuptiale s'achèvera par le don mutuel des corps qui vient « consommer » (en Latin, « porter à son sommet », « accomplir ») l'échange des consentements : à l'intention déclarée, on joint le geste. De même que le don du Christ « consummatum est » sur la Croix.

Intimité conjugale et intimité eucharistique : « L'eucharistie se révèle ainsi comme le plus nuptial des sacrements. » C'est un cœur-à-cœur avec Jésus, et c'est même un corps-à-corps avec Lui. Le mariage et l'eucharistie sont des sacrements de l'Alliance. L'eucharistie n'est pas que le lieu où les époux vont chercher des forces : c'est le lieu où ils réalisent leur vie de mariés, là où ils communient l'un à l'autre en étant unis à Dieu, là où ils s'offrent par amour et dans l'amour. L'eucharistie est le lieu et le modèle de ce qu'ils ont à vivre : le don sponsal de soi à l'autre et à l'Autre. « Il n'existe aucune 'inconvenance' entre la réalité du vécu charnel du mariage et l'eucharistie. » Au contraire, il y a comme une connaturalité entre ces deux réalités, qui toutes deux sont offrande et action de grâce.

Les Noces de l'Agneau : Si le don sponsal du Christ à l'Église est parfait, la réponse de l'Église ne l'est pas, et elle ne le sera qu'à la fin des temps quand elle sera au complet. C'est pourquoi les Noces de l'Agneau ne sont déclarées que dans l'Apocalypse. Pour autant, les fiançailles

sont commencées, et l'Église se prépare pour les Noces, pour lesquelles elle ira au-devant de l'Époux qui vient dans la Gloire et lui dira « Viens ! ». Alors l'union sera parfaite et pour toujours, chacun communiera à l'autre dans la Gloire (la glorification). C'est un grand mystère, une grande réalité mystique. Mais telle est aussi la mission des époux chrétiens dans le monde : être le digne reflet de l'amour de Dieu pour nous, son amour sponsal, son offrande parfaite qui jamais ne se lasse.

Dixième esquisse : Les époux et le prêtre.

Le prêtre-époux : Loin d'éloigner le mariage et le sacerdoce, nous devons comprendre que ce sont deux formes de conformation à l'eucharistie, et que si les époux figurent l'Église-épouse, le prêtre figure le Christ-époux. « Il y a dans le célibat sacerdotal une justification de convenance profonde avec la vocation propre du prêtre. » Car le prêtre doit se donner de façon sponsale (nuptiale) à l'Église, en chacune de ses brebis. Et une raison de convenance, en théologie, ce n'est pas rien !!! « Lorsqu'il célèbre sa messe, le prêtre s'offre lui-même avec le Christ pour l'Église dans une offrande nuptiale de lui-même. » Et il paraît difficile que le prêtre se comporte en époux envers tous alors qu'il doit se comporter en époux envers une seule de façon exclusive... (du reste, il est demandé pour l'évêque qui possède la plénitude du sacerdoce qu'il ne soit pas marié). Le prêtre doit voir dans les mariés un exemple de fidélité et de générosité de son propre don ; et réciproquement.

Le prêtre et les époux : Le prêtre est heureux d'assister à un mariage, à la fondation d'une église domestique, et il est convenable que sa figure d'époux soit symboliquement présente. Dans la préparation au mariage, le prêtre doit éduquer les fiancés au don sponsal de soi, don qu'il connaît bien pour le pratiquer lui-même dans son sacerdoce... Le sacerdoce ne doit pas être un refus ou un déni du mariage ; mais le prêtre doit se réjouir des épousailles qu'il célèbre. « Les époux et le prêtre sont ainsi appelés à se conforter mutuellement dans le don d'eux-mêmes. » Car ce sont deux façons différentes de vivre la même vocation à l'amour sponsal, à se réaliser par le don sincère de soi-même.

Mariage, ordre et eucharistie : Les prêtres collaborent avec le Christ à rendre l'Église sainte et immaculée en vue de leurs Noces. Les époux annoncent que notre désir de communion sera réalisé à la fin des temps et en indiquent la voie. Ces deux réalités sont anticipées dans l'eucharistie, que le prêtre confectionne et à laquelle il se conforme, et que les époux figurent de façon visible. Sans oublier que chaque prêtre est né d'un mariage : donner un fils à Dieu comme prêtre est donc la plus grande contribution à l'avènement du Royaume que les époux puissent faire.

Onzième esquisse : Les secrets de la perfection.

Les conseils évangéliques sont proposés à tous les fidèles comme une voie de perfection (CEC §915). C'est leur mise en œuvre qui ne peut pas être la même chez des religieux cloîtrés et des époux dans le monde...

La pauvreté : Les parents doivent se constituer un patrimoine à léguer à leurs enfants, et des économies pour effectuer des travaux immobiliers ou payer les études de leurs enfants. Ils peuvent se considérer comme ne possédant rien et n'être que des intendants d'un bien collectif. Cette pauvreté dans le couple est aussi à vivre dans le domaine de la transmission de la vie. Un enfant est une richesse humaine... mais un coût financier ! Sans être irraisonnable dans la génération d'enfants, le fait est qu'avoir un enfant de plus est renoncer à un confort possible (vacances au ski, marque de voiture, délicatesse des aliments ou sorties au restaurant, espace vital dans le logement principal, etc.).

La chasteté : Les gens mariés, non continents, doivent être chastes : ils doivent être maîtres

d'eux-mêmes et respectueux de l'autre. Si l'on veut garder une conduite morale dans les relations charnelles, on suivra le rythme naturel de la fécondité (ou pas) de la femme à travers les méthodes naturelles de régulation des naissances (Billings ou Méthodes d'Auto-Observation). Cela inclue donc une abstinence sexuelle périodique. *« Il est souvent plus facile de renoncer définitivement à l'exercice de sa sexualité que d'y renoncer régulièrement chaque mois pour respecter le rythme de fertilité de l'épouse lorsqu'une nouvelle naissance n'est pas souhaitable, ou pour des durées qui peuvent être plus longues et dont l'échéance est incertaine dans le cas de maladies, de grossesses difficiles ou de contraintes professionnelles qui forcent à des absences. (...) Compte tenu des contraintes de la vie moderne, cette disponibilité constitue souvent une réelle exigence de l'amour conjugal. »* Pour vivre cette chasteté, il faut les efforts humains et le soutien de la prière et des sacrements (sacrement de mariage, mais aussi eucharistie et confession qui sont les sacrements de croissance générale). Car ne nous mentons pas : la contraception introduit dans le couple un mensonge, dans la mesure où les époux ne se donnent plus totalement l'un à l'autre, excluant la transmission de leur patrimoine génétique. Contraception et régulation naturelle des naissances sont deux façons opposées de comprendre le couple et de vivre les relations à l'autre.

L'obéissance : Chaque époux est tenu à l'obéissance à l'autre en fonction des charismes propres à l'homme et à la femme. Pie XI disait que si l'homme est la tête du couple, la femme en est le cœur. La soumission au sein du couple n'est pas unilatérale. Les différences de psychologie et d'appréciation du monde sont des occasions de s'écouter et de s'obéir mutuellement, afin de grandir dans la charité mutuelle. Car seule la charité est la mesure de notre perfection.

Douzième esquisse : L'appel à la sainteté.

Sainteté individuelle ou sainteté de couple ? Beaucoup de laïcs ont été canonisés « en dehors de leur mariage », pour avoir pratiqué des actes de charité ou avoir été martyrisés. Parfois les deux époux d'un même couple ont été canonisés « chacun de leur côté ». Il aura fallu attendre que JP2 décide de béatifier ensemble les époux Luigi et Maria Beltrame-Quattrocchi le 21 Octobre 2001, précisément en vertu de la sainteté de leur couple et fixant la date de leur fête au jour anniversaire de leur mariage. Le danger est de vivre le mariage comme une association et non comme une communion...

Contre l'individualisme spirituel : L'être humain est créé à l'image de Dieu, qui est Trinitaire. Et cela est inscrit dans le corps de l'homme et de la femme, dont le sexe (qui les spécifie) exprime le fait d'être « fait pour l'autre ». Ce n'est que le péché (et la tentation au péché) qui déforme le regard et fait considérer le corps de l'autre (et toute sa personne ensuite) comme « fait pour moi », dans une orientation égoïste. Les époux sont appelés à être un seul cœur et une seule âme, image de la communion trinitaire. On peut donc penser que les époux sont destinés à être saints ensemble et non pas individuellement.

La responsabilité du salut de l'autre : Chacun devient donc responsable de la sainteté de l'autre. Et chacun doit pouvoir partager avec l'autre ses découvertes et avancées spirituelles. De même que les époux forment comme un seul corps, et comme un seul cœur, ainsi peuvent-ils ne faire plus que comme une seule âme. Se donner soi-même n'est pas possible dans l'ordre de la nature mais uniquement dans l'ordre de l'amour ; comme on le constate en Dieu-Trinité. *« Comme l'exprimait avec un réel talent pédagogique le Père Finet dans ses mémorables retraites fondamentales : le Père est tout l'amour donné, le Fils est tout l'amour reçu, l'Esprit-Saint est tout l'amour échangé du Père et du Fils. De ce mystère, l'homme et la femme, par le don inscrit en eux, sont l'image dans le mariage. Ils ne cessent d'être eux-mêmes et pourtant ils sont appelés à être don total d'eux-mêmes et ils deviennent d'autant plus eux-mêmes qu'ils sont davantage donnés l'un à l'autre, qu'ils deviennent davantage relatifs l'un à l'autre. »*

Treizième esquisse : Pour en finir avec...

Le « devoir conjugal » : Comme pour le « devoir dominical », il y a un « esprit du devoir » qui concerne le « devoir conjugal » : il faut aller au-delà de la formulation pour trouver le fondement du devoir, la raison d'être d'une obligation salutaire pour l'Homme. Il peut y avoir mille et une « bonnes raisons » de se soustraire aux devoirs de l'amour. Dans le couple, la fatigue, des impératifs, ou simplement un manque d'attention à l'autre peuvent faire oublier que l'autre a besoin de l'expression charnelle de notre affection et de notre tendresse. Ceci est en effet davantage à rappeler aux femmes, qui peuvent se passer de relations charnelles plus que l'homme voire même trouver qu'un amour sans relations charnelles une forme plus pure de l'amour, ce qui est une illusion funeste d'un amour emprunt dans les corps. L'homme a besoin de l'union charnelle, pas simplement pour se libérer de pulsions sexuelles, mais surtout pour dire son amour et être convaincu de l'amour de sa femme. Si l'homme se plie au rythme biologique de sa femme, la femme doit aussi se plier à ce rythme en sens inverse et favoriser les unions quand elle en a le moins hormonalement envie. Le « devoir conjugal » réciproque aide alors chacun à rester concret et orienté vers l'autre.

Le « remède à la concupiscence » : Comprendre que le mariage est le défouloir des pulsions sexuelles, ou qu'avec le mariage elles vont être maîtrisées par le garçon sont de grandes erreurs ! Avoir une femme dans son lit ne facilite pas la chasteté de l'homme : il doit avoir une maîtrise de soi avant de partager sa couche... Le mariage n'apaise pas la soif des relations sexuelles, elle l'attise ! Le penchant égoïste trouve un écueil dans les relations charnelles. Le remède à la concupiscence est donc moins le fait de prendre femme que de se marier (avoir l'état d'esprit du mariage qui est tout altruisme délicat, et avoir les grâces sacramentelles de Dieu pour nous soutenir).

Le « permis- défendu » : Les fiancés et les époux se posent la question des limites à poser dans leurs gestes physiques et leurs relations charnelles ; mais réfléchir en termes de permis/défendu n'épanouit pas, d'autant plus qu'une règle se doit toujours d'être appréciée en fonction des circonstances, ce qui ne résout rien. Surtout, ce n'est pas parce que c'est permis que c'est opportun ; « tout est permis mais tout n'édifie pas », rappelait Saint Paul. De plus, l'homme et la femme n'ont pas le même ressenti du geste inconvenant ou pas. Le Père Finet posait ce critère de discernement : est-ce que cela facilite l'altruisme ou facilite l'égoïsme ? Parfum, sous-vêtements, bouquet de fleurs, service rendu, compliment : autant de détails qui sont pourtant une importante disposition de l'autre au don charnel... *« Il est vrai que cet apprivoisement de son corps et de celui de l'autre est le plus souvent une œuvre de longue haleine, que la conquête de la vraie liberté des corps demande un long apprentissage et que l'on y parvient qu'au bout de plusieurs années, voire dizaines d'années, de vie conjugale. »* Les préliminaires sont des préliminaires à l'union ! Ils ne sont pas une fin en soi et doivent mettre au diapason les deux conjoints. La communion n'est pleine que si elle est ouverte à la vie : les unions amputées doivent être proscrites. La communion proscriit aussi toute forme de domination. Le plaisir n'est pas un but ; c'est un fruit. *« Le but de l'union physique, c'est le maximum de communion, pas le maximum de plaisir. »* Réaliser une vraie communion exige une vraie écoute et une vraie attention à l'autre. Et c'est pourquoi aucune règle de permis/défendu ne saura être une réponse à la vie charnelle des époux.

Conclusion : L'inépuisable trésor de l'Église.

Depuis un quart de siècle, l'Église dispose de la Théologie du Corps de JP2. Davantage qu'aux théologiens, c'est aux mains des laïcs (bien catéchisés) qu'elle est confiée pour en tirer les conclusions pratiques qui en sont l'expression concrète.